



vous propose
d'optimiser la gestion
de l'eau et de devenir
éco-citoyen

Tous nos besoins ne nécessitent pas
une eau potable, vous pourrez ainsi
utiliser les eaux de pluie
récupérées pour

-  L'entretien des espaces verts
-  L'arrosage du potager
-  Le nettoyage des véhicules



Une mise en œuvre simple et
esthétique grâce à un récupérateur
d'eau de pluie enterré

Une solution alliant **confort,**
économie et **écologie**



www.geoterre.fr



ZA de l'Orme Brisé - Impasse de Bréau - 77310 PRINGY
Tél : 01 64 89 53 53 - 01 64 89 53 51 - Email : commercial@geoterre.fr
SAS au capital de 1.000.000€ - RCS Melun B 412 165 441

MOISENAY (Seine-et-Marne)

La Porte des Champs



Document non contractuel - Libre interprétation de l'artiste - Crédit photo : Odile Bockler - Conception/Réalisation : Imprimerie Lonchamp

UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

Réalisation et commercialisation :

Seine-et-Marne

MOISENAY

La Porte des Champs



TERRAINS À BÂTIR

Arrêté de lotir N° 772950600001 du 11/09/07

Construisez à Moisenay (Seine-et-Marne)

Des prestations de qualité réalisées par l'aménageur :

- Terrains entièrement viabilisés,
- Gaz naturel,
- Paysagement et engazonnement des espaces verts communs,
- Plantation d'arbres d'alignement,
- Création des clôtures sur rue pour les lots 4 à 11,
- Plantation des haies sur rue pour les lots 1,2 et 12 à 23.

Moisenay est un charmant village de caractère, de 1176 habitants, situé dans la Vallée de l'Ancoeur, à deux pas du Château de Vaux le Vicomte.

À proximité de Melun, il bénéficie d'un accès aux grands axes autoroutiers (A5 et A105) ; ainsi qu'au réseau ferré, permettant de se rendre sur Paris Gare de Lyon, depuis la gare de Melun, en 30 minutes.

Intégrée à ce cadre de vie exceptionnel, "La Porte des Champs" est une réalisation de qualité, signée **GEOTERRE**.



EXTRAIT DU REGLEMENT

- Accès imposé à la parcelle,
- Orientation du faîtage principal imposé,
- Hauteur des maisons : rdc + comble,
- Pente des toitures entre 35° et 45°,
- Tuiles plates de 27 à 80u/m², rouge flammée vieillie,
- Menuiseries, volets, portails, portillons en bois peint ou aluminium laqué,
- 2 places de stationnement minimum par maison, dont 1 couverte,
- Récupération individuelle des eaux pluviales des toitures sur la parcelle,
- Plantation de 3 arbres minimum par parcelle,
- SHON autorisée de 200 m² par lot,
- Coordination des demandes de Permis de Construire par un Architecte.

NOS GARANTIES

Notre équipe, constituée des meilleurs professionnels, assure la maîtrise de la qualité des aménagements réalisés.

GEOTERRE est membre du Syndicat National des Aménageurs et s'oblige envers ses acquéreurs à :

- Livrer des terrains prêts à bâtir dans le cadre du règlement du lotissement,
- Garantir les dommages pouvant affecter la solidité des ouvrages de voirie,
- Garantir les vices cachés pouvant affecter les terrains,
- Garantir la surface des terrains, au mètre carré près, après bornage par un géomètre expert,
- Communiquer les informations en sa possession sur la nature du sol.

23 terrains à bâtir de 505 à 881 m², libre choix du constructeur



A vous d'écrire la suite...